

Licence professionnelle économie de la construction en alternance et en partenariat avec le Cnam Haut-de-France et le lycée Ozanam de Lille, Option Bâtiment.

Formez-vous en alternance aux métiers du BTP et obtenez une licence pro du conservatoire national des arts et métiers

Intitulé officiel : Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Economie de la construction en alternance et en partenariat avec le Cnam Haut-de-France et le lycée Ozanam de Lille, Option Bâtiment

Présentation

Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae/>

Renseignements et candidature : alternance.lille@cnam-npdc.org

Objectifs

Objectifs de la Mention :

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

- 01/ Bureau d'études structure
- 02/ Management et conduite de travaux
- 03/ Economie de la construction
- 04/ Building Information Modeling
- 06/ Ingénierie et construction bois
- 07/ Maintenance et gestion des infrastructures
- 08/ Arts et métiers du bâtiment.

Objectif du cursus

Former aux méthodologies et réglementations en vigueur dans la profession des techniciens experts en économie de la construction capables de :

- sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie afin d'évaluer la faisabilité de l'opération, les coûts et les délais.
- mobiliser les notions de droit de la construction et des contrats de travaux afin de sécuriser, à son niveau d'intervention, l'environnement juridique du projet de Bâtiment.

Mis à jour le 12-04-2024



Arrêté du 28 janvier 2019.
Accréditation jusque fin 2023-2024. le 28-01-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2024

Code : LP13503B

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-Sébastien VILLEFORT

Responsabilité opérationnelle :
Christophe SOISSON

Niveau CEC d'entrée requis :
Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 28 janvier 2019. Accréditation jusque fin 2023-2024.

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF : Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois (230)

Métiers (ROME) : Economiste de la construction (F1108)

Code répertoire : RNCP30142

Code CertifInfo : 103505

Contact national :

Chaire de BTP
292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

- mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet de Bâtiment sur son cycle de vie.
- mettre en œuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence, rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés afin de sécuriser le bon déroulement de l'appel d'offre.
- coordonner les études technico-économiques afin de répondre à appel d'offre de manière optimales avec des variantes.
- dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du projet afin d'assurer la mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC).
- appliquer les méthodologies BIM et les logiciels professionnels (modifier une maquette numérique (MN), renseigner une MN, réaliser un descriptif en intégrant la dimension technologique et normative liée à une MN, réaliser un quantitatif à partir d'une MN, réaliser un planning 4D prévisionnel des travaux...) afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants.

Il s'agit d'une formation « de terrain » faisant largement appel à l'expérience professionnelle des enseignants, et valorisant à travers un mémoire de fin d'études la période en entreprise. Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence pro garantit à la fois une prise en compte des réalités régionales et une reconnaissance européenne à travers le grade Licence.

Métiers visés

- Économiste de la construction
- Chargé d'affaires en bâtiment
- Maître d'œuvre en bâtiment
- Responsable de programme immobilier
- Manager de projet BIM
- Technicien études techniques Bâtiment
- Technicien études de prix Bâtiment
- Conducteur de travaux Bâtiment
- Chargé d'opération ou de projet Bâtiment

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP :

<http://btp.cnam.fr>

Compétences

Se reporter à la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

Enseignements

60 ECTS

L3 60 ECTS

Harmonisation	USBTM0 0 ECTS
Gestion de projets de construction	USBT13 3 ECTS
Droit de la construction	USBT97 3 ECTS
Maquette numérique	USBTA3 6 ECTS
Outils BIM pour l'économie de la construction	USBTN1 6 ECTS
Projet d'économie de la construction en BIM	USBTN2 6 ECTS
Techniques de réhabilitation de bâtiments	USBTP2 3 ECTS
Techniques de prédimensionnement des structures de bâtiment	USBTR4 3 ECTS
Communication professionnelle	USBTM2 3 ECTS
Management d'équipe	USBTM3 3 ECTS
Innovation et transitions dans le BTP	BTP196 3 ECTS
Anglais	USBTM6 3 ECTS
Expérience professionnelle de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT18 6 ECTS
Projet tutoré de LP Génie civil et Construction (année 3)	UABT17 12 ECTS